

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'HÔTEL

**RÉSERVATION STANDARD :** La somme équivalente à 50% du montant total du séjour peut être demandée ou prélevée par l'établissement à tout moment après la réservation.

L'enregistrement des coordonnées de votre carte bancaire est obligatoire.

Le prépaiement peut s'effectuer soit avec les coordonnées de la carte bancaire données en garantie soit par virement bancaire soit par chèque soit par chèques vacances.

La réservation est considérée ferme et définitive que si le prépaiement de 50% a été effectué.

**ANNULATION RÉSERVATION STANDARD :** En cas d'annulation jusqu'à 2 jours avant la date d'arrivée avant 15H30, l'établissement exige 50 % du montant total de la réservation (donc si le prépaiement a été versé, il n'est pas remboursable). Dépassé ce délai, la réservation est due.

**RÉSERVATION NON MODIFIABLE NON REMBOURSABLE :** La totalité de la somme du séjour est demandée au client lors de la réservation, tant que le montant total de la réservation n'a pas été payé auprès de l'hôtel, la réservation n'est pas considérée ferme et définitive.

L'enregistrement des coordonnées de votre carte bancaire est obligatoire.

**ANNULATION RÉSERVATION NON MODIFIABLE NON REMBOURSABLE :** En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué.

**DÉLOGEMENT :** En cas d'événement exceptionnel ou d'impossibilité de mettre la chambre réservée à disposition du client ou en cas de force majeure, l'hôtel se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un hôtel de catégorie équivalente ou supérieure, pour des prestations de même nature et sous réserve préalable du client.

L'éventuel surcoût de la chambre reste à la charge de l'hôtel choisi.

**PAIEMENT :** Le solde du séjour est payable à l'arrivée. Nous acceptons les cartes bancaires suivantes : Visa, Eurocard, Mastercard.

Nous demandons à toute personne séjournant dans notre établissement de présenter une pièce d'identité pour les règlements par chèques ou chèques vacances. Dans le cas où vous ne pourriez pas nous fournir ce document, nous serions contraints de ne pas accéder à votre demande de location de chambre.

Le paiement doit être effectué la veille du départ avant 20H00.

**EN CAS D'INTERRUPTION DU SÉJOUR :** Il ne sera procédé à aucun remboursement. De même, en cas de départ anticipé, le séjour est dû dans sa totalité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement.

EN CAS DE NON-PRÉSENTATION LA TOTALITÉ DU SÉJOUR EST DUE.

**PRÉSENTATION ET COMPORTEMENT :** L'hôtelier a la liberté de ne pas recevoir ou de mettre un terme au séjour : des clients dont la tenue est indécente et négligée, des clients ayant un comportement bruyant, incorrect ou agressif, ou encore des clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

**LA TAXE DE SÉJOUR :** 0,99 € par jour et par personne (gratuite pour les mineurs), elle est à régler auprès de l'hôtel.

**LES CHAMBRES :** LES ARRIVÉES SE FONT DE 15H30 À 20H00. Pour toute arrivée après 20H00 vous devez en informer l'hôtel. Les chambres doivent être libérées à 11H00. Attention, en cas de départ au-delà, une nuit supplémentaire vous sera facturée.

Si vous désirez conserver la chambre une nuit supplémentaire, le paiement de la chambre doit être effectué avant 11H00, sous réserve de disponibilité.

Le linge de lit et de salle de bains est inclus dans le tarif de la chambre ainsi que les produits d'accueil et le ménage.

De plus votre chambre est prévue pour un nombre de personnes déterminé ; pour assurer les règles de sécurité de l'hôtel vous ne devez en aucun cas héberger des personnes supplémentaires. Merci de veiller à ce que la porte de votre chambre soit bien fermée avant de quitter la chambre ou de vous coucher.

Si vous voulez voir la chambre avant d'en prendre possession, nous vous demanderons une pièce d'identité ainsi que l'empreinte de votre carte bancaire car si vous ne prenez pas la chambre 15€ de frais de rafraîchissement vous seront facturés. Tout changement de chambre est facturé 15€.

L'ACCÈS AUX CHAMBRES SE FAIT PAR LES ESCALIERS, NOTRE HÔTEL N'A PAS D'ASCENSEUR.

**INTERDICTIONS :** Nous vous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 2 janvier 2008.

Il est également absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non respect entraînera une indemnité de 50€/séjour pour remettre la chambre en état).

Il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz, exemple : réchaud, etc...

**IL EST INTERDIT DE CUISINER DANS LES CHAMBRES.** En cas d'incident occasionné par un branchement de four ou de plaque électrique dans la chambre, les dégâts seront à la charge du client.

**ANIMAUX :** Les animaux sont acceptés **UNIQUEMENT SUR DEMANDE** mais soumis à conditions : ils doivent être tenus en laisse dans toutes les parties communes de notre établissement.

En cas de dégradation ou de désinfection de la chambre il vous sera facturé 350,00 €.

**LE PETIT DÉJEUNER :** Il est servi à partir de 8H00 jusqu'à 10h00 tous les jours de la semaine.

Le petit-déjeuner est servi à table sur la terrasse de l'hôtel, nous proposons 3 formules.

Le petit-déjeuner est sur réservation. Si vous souhaitez le prendre, vous devez nous l'indiquer la veille avant 19H30. Sans confirmation de votre part, rien ne sera prévu le lendemain.

Pour les offres petit-déjeuner inclus : le petit-déjeuner **CONTINENTAL** est inclus.

**LA RÉCEPTION :** Elle est ouverte de 7H30 à 12H30 et de 15H00 à 20H00 en saison estivale en basse saison les horaires sont envoyés par message au client. Lors de votre arrivée, nous vous remettons la clé de votre chambre et une trousse contenant les télécommandes de la télévision et de la climatisation, lors de votre départ vous devez remettre à la réception la clé de votre chambre ainsi que la trousse avec les télécommandes.

Lors de votre arrivée, l'enregistrement des coordonnées de votre carte bancaire est obligatoire (en cas de supplément, vandalisme, dégradation ou vol).

Lorsque la réception est fermée si il y a une urgence vous pouvez nous joindre à ce numéro 24H/24H :

**0033 (0) 4 95 26 10 28**

**L'HÔTEL « BRISE DE MER » ET LE RESTAURANT « LA DOLCE VITA » SONT DEUX ENTITÉS BIEN DISTINCTES DONC LORSQUE LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL EST FERMÉE VOUS NE DEVEZ EN AUCUN CAS SOLLICITER LES PERSONNES DU RESTAURANT POUR DES QUESTIONS ET/OU DES PROBLÈMES CONCERNANT L'HÔTEL.**

La réception décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics.

**DÉGRADATION :** Nous vous demandons de respecter les lieux ainsi que la décoration de votre chambre. En cas de dégradation, de vandalisme ou de manquant après le départ d'un client **CELUI-CI SERA DÉBITÉ DIRECTEMENT SUR SA CARTE BANCAIRE.**

Pendant votre séjour, la clé de votre chambre vous sera remise vous permettant le libre accès à votre chambre. En cas de perte, la réfection vous sera facturée au tarif en vigueur.

En cas de départ très tôt le matin, pensez à laisser votre clé dans la chambre ainsi que la trousse avec les télécommandes et veillez à bien fermer la porte derrière vous.

**NUISANCES :** Pour le respect du repos des autres clients, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit **PARTICULIÈREMENT ENTRE 22H00 ET 8H00.** Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'un animal sous sa responsabilité, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement sans qu'il ne soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle (art. R.1334-30 et R ;1334-31 du Code de la Santé Publique). Une chambre d'hôtel est un lieu de repos. Tout commerce y est formellement interdit.

**EN CAS DE TAPAGE NOCTURNE, NOUS VOUS INVITONS A APPELER LE 17.**

**LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel.**

**EN CAS DE NON RESPECT PAR LE CLIENT D'UNE DE CES DISPOSITIONS, L'HÔTELIER SE TROUVERA DANS L'OBLIGATION D'INVITER LE CLIENT A QUITTER L'ÉTABLISSEMENT ET CE, SANS AUCUNE INDEMNITÉ.**